

**Ministère des Affaires Sociales
Caisse Nationale de Sécurité Sociale**



**Avis d'appel d'offres
N° 07./2017**

**Travaux de Reprise des Installations de Climatisation Centrale à la Policlinique
SOUSSE**

1/ Objet et consistance de l'offre :

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale se propose de lancer le présent appel d'offres pour la réalisation des travaux de reprise des installations de climatisation centrale à la Policlinique de SOUSSE.

2/ Retrait du dossier d'appel d'offres :

Les entreprises tunisiennes agréées dans l'activité : FLUIDES : "B3 - Catégorie 4 et plus, désirant participer à cet appel d'offres, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la Direction des Bâtiments et Equipements sise au 20 bis Avenue des Etats Unis d'Amérique, 1002 Tunis le Belvédère, deuxième étage – bureau 202, contre le paiement de la somme de 50 DT.

3/ Présentation et envoi des offres :

Conformément aux dispositions de l'article 7 du cahier des Conditions d'Appel d'Offres, les offres doivent être constituées comme suit :

A. Pièces administratives :

Elles sont constituées comme suit :

1. Un cautionnement bancaire provisoire d'un montant de 18000 dinars (dix-huit mille dinars).
2. Une fiche de Renseignements Généraux sur le soumissionnaire.
3. Une déclaration d'engagement d'assurance.
4. Un certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale (copie certifiée conforme à l'original).
5. Une attestation fiscale valable à la date limite fixée pour la réception des offres. (originale ou copie certifiée conforme à l'originale)
6. Une déclaration sur l'honneur de non influence.
7. Une copie certifiée conforme de l'agrément spécialité B3 catégorie 4 et plus.
8. Le C.C.A.O paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, signé et cacheté à la dernière page.
9. Le C.C.A.P paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, signé et cacheté à la dernière page.
10. Le C.C.T.P paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, signé et cacheté à la dernière page.
12. Election de domicile .

B. Offre technique (enveloppe A)

L'offre technique doit contenir les documents suivants :

- 1- Une liste nominative du personnel d'encadrement à affecter sur chantier (accompagnée des justificatifs nécessaires tel que énoncé par l'article 11 du CAO) (Annexe 4).
- 2- Les listes de références de l'entreprise, accompagnées par les pièces justificatives énoncées à l'article 11 du CAO (Annexe 6).
- 3- Fiches de réponses aux exigences techniques accompagnées des documents techniques et des attestations énoncées par l'article 11 du CAO (Annexe 5).

C. Offre financière (enveloppe B)

L'offre financière doit contenir les documents suivants :

- La soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée.
- Le bordereau des prix – détail estimatif dûment complété par les prix du soumissionnaire en toutes lettres et en chiffres, paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page.
- Le Sous – détail des Prix (Annexe 12).

L'enveloppe A, l'enveloppe B, le cautionnement provisoire et les documents administratifs accompagnant l'offre seront placés dans une enveloppe extérieure fermée et scellée qui doit porter en haut et à gauche la mention « **A ne pas ouvrir- Appel d'offres N° 07/2017 Travaux de reprise des installations de climatisation centrale à la Policlinique de SOUSSE** »

L'offre doit parvenir, par voie postale et recommandée ou par rapid-poste ou déposée directement contre décharge au bureau d'ordre central de la CNSS, au nom de monsieur le Président Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale : 49, avenue Taieb Mhiri 1002- Tunis belvédère, et ce au plus tard le **vendredi 05 mai 2017 à 12h** (Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

L'ouverture des plis aura lieu au cours d'une séance publique au siège social de CNSS sis au : 49, Avenue Taieb M'hiri – Tunis belvédère, 3^{ème} étage et ce le **vendredi 05 mai 2017 à 16h**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours, à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Toute offre non conforme aux dispositions ci-dessus énoncées ou parvenue hors délais sera rejetée.